



PETITE *entreprise*

VOL. 1, n° 1

<http://strategis.ic.gc.ca/SSGF/mi04698f.html>

GRANDES *tendances*

À l'exclusion du travail indépendant, près de 208 000 emplois nets ont été créés entre le troisième trimestre de 1997 et le trimestre correspondant de 1998. Il s'agit d'une progression nettement inférieure à celle de l'année précédente à la même période, alors que 437 976 emplois nets avaient été créés.

Le nombre de travailleurs indépendants a atteint près de 2,6 millions en décembre 1998, soit une augmentation de presque 120 000 par rapport à 1997.

La marge bénéficiaire des moyennes entreprises (recettes annuelles de 5 à 25 millions de dollars) et des grandes entreprises (recettes annuelles supérieures à 25 millions) a augmenté pendant le troisième trimestre de 1998.

Malgré une légère baisse d'optimisme au premier trimestre de 1999, les fabricants se montrent généralement satisfaits des perspectives de production et d'emploi.

Le nombre de faillites est passé de 2 715 au deuxième trimestre de 1998 à 2 486 au troisième, soit une baisse de 8,4 %. Il s'agit d'une amélioration considérable par rapport aux 3 260 faillites commerciales enregistrées au troisième trimestre de 1996, soit une baisse de 24 %.

LA LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA

poursuit 38 ans d'aide à l'accès des petites entreprises au financement

Le 1^{er} avril 1999, le programme principal du gouvernement fédéral visant à appuyer les petites entreprises sera modifié. En effet, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* est remplacée par la nouvelle *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*.

Accès au financement – Le défi

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont le pivot de l'économie canadienne et le secteur des services financiers joue un rôle prédominant dans leur succès ou leur échec. La disponibilité d'un financement adéquat est constamment d'actualité pour les petites entreprises, une question ayant plus trait à l'accès qu'au coût. Si les entrepreneurs semblent disposés à supporter le coût du financement des opérations commerciales, les petites entreprises ont difficilement accès au financement, surtout lorsque les montants sont inférieurs à 100 000 \$ pour le financement par emprunt et à un million de dollars, pour le financement par capitaux propres.

Depuis 1961, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE) a rempli son objectif premier, qui consistait à accroître l'accessibilité des petites entreprises à des prêts en assumant une part du risque lié aux prêts consentis par les institutions financières. Elle a ainsi facilité l'accès à un financement qui autrement n'aurait pas été à la portée des petites entreprises. La LPPE a commencé en 1995 à viser le recouvrement des coûts et elle est en bonne voie de réaliser cet objectif.

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

<i>Création d'emplois</i>	2
<i>Rentabilité des entreprises</i>	3
<i>Coup d'œil sur l'économie</i>	3
<i>Situation des entreprises</i>	4
<i>Travail indépendant</i>	4
<i>Faillites commerciales</i>	5
<i>Profil des entreprises à l'échelle du pays</i>	6
<i>Faits nouveaux</i>	8

(suite de la page 1)

Profil des emprunteurs régis par la LPPE

Les dernières analyses indiquent que la LPPE était attrayante pour les jeunes petites entreprises. Environ 75 % des entreprises ayant contracté un emprunt en vertu de la Loi comptaient moins de cinq employés. Comparativement, on estime que pas plus de 56 % des entreprises qui empruntaient aux grandes banques sans passer par la LPPE comptaient moins de cinq employés. Environ 45 % des entreprises ayant fait appel à la LPPE étaient en affaires depuis moins d'un an au moment où elles ont obtenu leur prêt. En revanche, à peine 5 % des emprunteurs qui ne faisaient pas appel à la LPPE étaient de jeunes entreprises. En 1997-1998, les prêteurs ont consenti, en vertu de la LPPE, plus de 28 700 prêts totalisant près de deux milliards de dollars. Les emprunteurs évaluent à 74 600 le nombre d'emplois supplémentaires découlant directement des prêts accordés au cours de l'exercice visé.

Profil des prêteurs régis par la LPPE

La LPPE venait en aide aux petites entreprises de tout le pays par le truchement de 1 500 établissements de crédit et de 13 000 points de service. Les prêteurs étaient des banques à charte, des sociétés de fiducie, des coopératives de crédit et des caisses populaires. Bien que les six grandes banques à charte canadiennes aient accordé la majorité (73 %) des prêts, la vaste gamme d'établissements de crédit et de points de service ont assuré l'accès des petites entreprises de tout le pays à la LPPE. Les entreprises pouvaient ainsi obtenir un prêt en vertu de la LPPE, quel que soit l'endroit où elles exerçaient leurs activités.

À partir de 1999...

Le régime de prêts prévu par la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC) entrera en vigueur le 1^{er} avril 1999.

Figure 1 : Principaux critères d'obtention d'un prêt (LFPEC)

- maximum de 250 000 \$;
- acquisition d'immobilisations;
- durée maximale de 10 ans;
- entreprises non agricoles, à but lucratif et ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5 millions de dollars;
- la LFPEC garantit 85 % des pertes nettes liées aux prêts non remboursés.

Tout comme la LPPE, qu'elle remplacera, la nouvelle Loi continuera d'offrir aux emprunteurs l'accès au financement reposant sur l'actif. La LFPEC maintiendra les principaux paramètres du programme (voir la figure 1) qui ont permis à la LPPE de venir en aide aux petites entreprises ces dernières années tout en continuant de viser le recouvrement des coûts.

La création de deux projets pilotes, destinés à tester de nouveaux créneaux afin de déterminer si le partage du risque assorti du recouvrement des coûts permettra d'accroître l'accès des petites entreprises, sera autorisée en vertu de la LFPEC.

Dans l'un des projets pilotes, les organismes sans but lucratif pourraient se prévaloir des mêmes dispositions que les petites entreprises. Dans l'autre, des garanties pourraient être accordées à des contrats de location-acquisition, forme de financement reposant sur l'actif, qui présente de plus en plus d'attrait pour les petites entreprises. D'après les recherches préliminaires, les entreprises qui sont en affaires depuis moins de deux ans et demandent un financement de moins de 100 000 \$ ont difficilement accès à cette forme de financement.

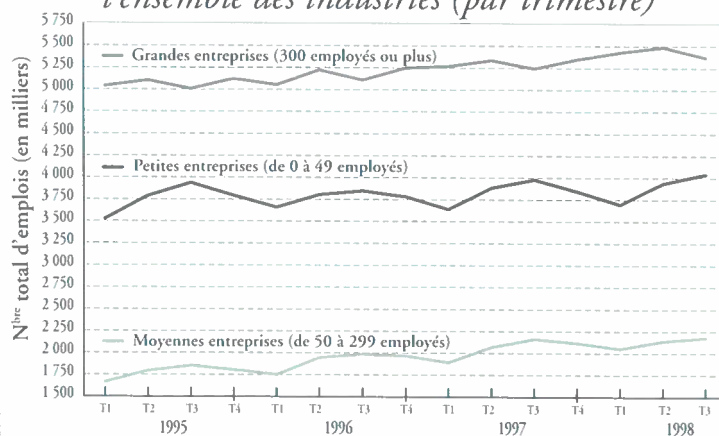
Pour plus de renseignements, consulter le site (<http://strategis.ic.gc.ca/ppe>).

CRÉATION d'emplois

Près de 208 000 emplois nets ont été créés au Canada (à l'exclusion du travail indépendant) entre le troisième trimestre de 1997 et le trimestre correspondant de 1998. Il s'agit d'une progression nettement inférieure à celle de l'année précédente à la même période, alors que 437 976 emplois nets avaient été créés. Près de 40 % de la création d'emploi est attribuable aux petites et moyennes entreprises.

Le graphique 1 illustre la variation de l'emploi d'un trimestre à l'autre selon la taille des entreprises (sans les travailleurs indépendants). Les petites et moyennes entreprises affichent une augmentation nette au troisième trimestre de 1998 par rapport au

Graphique 1 : Nombre d'emplois selon la taille des entreprises au Canada, pour l'ensemble des industries (par trimestre)



Données en date du 17 mars 1999

deuxième, mais les grandes entreprises accusent une perte de 118 654 emplois pour la même période. Cependant, sur les emplois nets créés entre le troisième trimestre de 1997 et le trimestre correspondant de 1998, les petites entreprises (moins de 50 employés) en ont créé 62 767 (une augmentation de 30 %), les moyennes entreprises (de 50 à 299 employés), 17 311 et les grandes entreprises (300 employés ou plus), 127 530.

Le secteur des services arrive au premier rang pour la création d'emplois pendant le troisième trimestre de 1998 (41,0 %), suivi des secteurs de la fabrication (33,0 %), de la construction (12,0 %) et du commerce (8,0 %). Les PME sont dans une large mesure à l'origine de la création d'emplois dans les secteurs du commerce (58,5 %) et de la construction (48,5 %).

RENTABILITÉ des entreprises

Le graphique 2 compare la marge bénéficiaire des moyennes entreprises avec celle des grandes entreprises pour chaque trimestre depuis 1990.

La marge bénéficiaire des moyennes entreprises (recettes annuelles de 5 à 25 millions de dollars) et des grandes entreprises (recettes annuelles supérieures à 25 millions de dollars) a augmenté pendant le troisième trimestre de 1998. La marge bénéficiaire des moyennes entreprises poursuivait ainsi une tendance à la hausse qui a débuté au premier trimestre de 1997 (malgré un léger fléchissement au deuxième trimestre de 1998), tandis que celle des grandes entreprises renversait une tendance à la baisse amorcée au deuxième trimestre de 1997.

Graphique 2 : Tendances – Rentabilité des entreprises (par trimestre) (Nombre total des industries non financières)



Économie canadienne

L'économie canadienne a progressé de 4,6 % (taux annuel) au cours du quatrième trimestre de 1998, grâce surtout aux forts investissements faits dans les secteurs du matériel et de l'outillage, à la hausse des exportations nettes et à une reprise de la construction domiciliaire. Dans l'ensemble, la productivité a augmenté de 3,0 % en 1998.

Taux de chômage

Le taux de chômage est descendu à 7,8 % en janvier, niveau le plus faible depuis juin 1990, sous l'effet de la forte croissance de l'emploi observée ces derniers mois.

Perspectives

La croissance économique devrait ralentir en 1999. Selon les prévisions du secteur privé, le PIB réel croîtra d'un peu plus de 2,8 % en 1999.

Inflation selon l'IPC

L'inflation a reculé à 0,6 % en janvier, affichant un taux moyen de 1,0 % pour 1998. Il s'agit du plus faible taux d'inflation annuel en 36 ans (si l'on en tient pas compte de 1994, année où une forte réduction des taxes sur les cigarettes avait fait descendre l'IPC).

Taux hypothécaires

Après avoir atteint en décembre le plus bas niveau jamais vu, les taux hypothécaires ont remonté. Le taux pour cinq ans se situe actuellement à 7,15%.

Enquête sur la situation des entreprises

Selon l'Enquête sur la situation des entreprises, les fabricants sont généralement satisfaits des perspectives de production et d'emploi pour le premier trimestre de 1999. Par ailleurs, les fabricants prévoyant une augmentation de la production au cours du trimestre à venir étaient presque deux fois plus nombreux que ceux prévoyant une diminution.

Utilisation de la capacité

Le taux d'utilisation de la capacité est passé à 82,5 % au quatrième trimestre de 1998, soit une hausse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent. Le redressement opéré après les grèves survenues plus tôt dans l'année et le volume élevé des exportations vers les États-Unis expliquent l'accroissement de la production. L'utilisation de la capacité a aussi augmenté en raison des investissements élevés faits dans la fabrication et les équipements au cours des dernières années.

Dollar canadien

Le dollar canadien a remonté en janvier, affichant alors son meilleur rendement sur trois jours en plus d'une décennie – après avoir terminé l'année 1998 en baisse de 0,05 \$. Le dollar s'est fixé à 0,654 \$US le 17 mars.

Excédent sur marchandises

L'excédent sur marchandises est tombé à 19 milliards de dollars en 1998. Les exportations ont augmenté de 7,4 % en 1998, mais ont été surpassées par les importations, en hausse de 9,8 %.

Budget fédéral

Le budget fédéral devrait être équilibré – ou excédentaire – au cours de l'exercice 1998-1999. Cela fait suite à un excédent de 3,5 milliards enregistré à la fin de l'exercice 1997-1998 (le premier en 28 ans). C'est la première fois, depuis l'année financière 1951-1952, que le budget n'accuse aucun déficit deux années de suite.



SITUATION des entreprises

Selon l'Enquête sur la situation des entreprises menée par Statistique Canada en janvier 1999, les fabricants se montrent généralement satisfaits des perspectives de production et d'emploi, malgré une légère baisse d'optimisme au premier trimestre de 1999. D'après une moyenne mobile pour quatre trimestres, les petites entreprises de fabrication étaient moins optimistes que les moyennes et les grandes quant à leurs perspectives financières pour le premier trimestre de 1999 (voir le graphique 3). Cependant, la production prévue et l'optimisme en général semblent satisfaisants pour les trois prochains mois.

Toujours selon l'Enquête, à peine 3,0 % des moyennes et des grandes entreprises de fabrication ont signalé des problèmes à l'égard du fonds de roulement, comparativement à 6,0 % dans le cas des petites (voir le graphique 4).

Congrès international de la petite entreprise (CIPE) de 1999

« La petite entreprise... l'intelligence en affaires »

L'inscription au 26^e Congrès international de la petite entreprise est en cours. Le congrès se tiendra à Toronto, du 12 au 15 octobre 1999, sous l'égide d'Industrie Canada et de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Un secrétariat a été mis sur pied pour l'inscription :

Secrétariat pour l'inscription au CIPE

275, rue Bay

Ottawa (Ontario) K1R 5Z5

Téléphone : (613) 238-2304

Télécopieur : (613) 236-2727

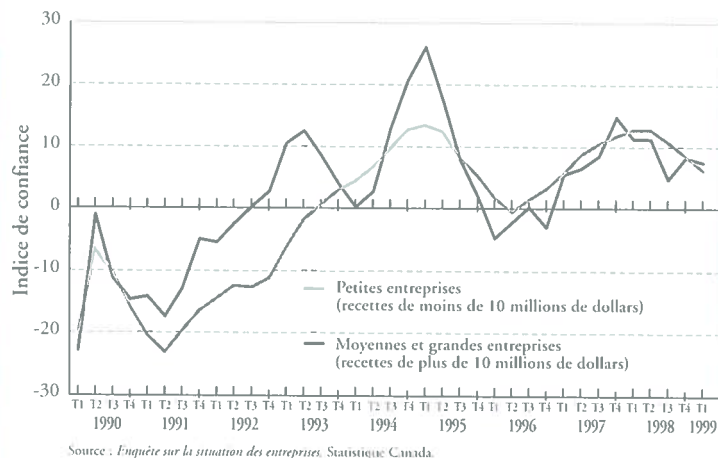
Courrier électronique : isbc99@intertask.net

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CIPE, faites-nous parvenir un message par courrier électronique isbc1999@ic.gc.ca

ou visitez notre site Web

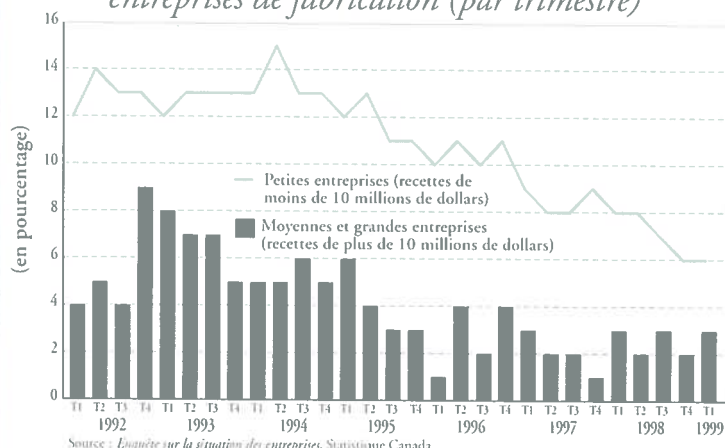
<http://strategis.ic.gc.ca/cipe>

Graphique 3 : Optimisme des fabricants
Croissance au cours du prochain trimestre



Source : Enquête sur la situation des entreprises, Statistique Canada.

Graphique 4 : Problèmes relatifs au fonds de roulement – Petites, moyennes et grandes entreprises de fabrication (par trimestre)



Source : Enquête sur la situation des entreprises, Statistique Canada.

TRAVAIL indépendant

Au cours des huit premières années de la décennie, le nombre de travailleurs indépendants a augmenté en moyenne de 4,1 % par an. On attribue à ces travailleurs plus des trois quarts des emplois créés dans l'économie. Cette montée en flèche s'est poursuivie en 1998 et on comptait en décembre près de 2,6 millions de travailleurs indépendants, soit une augmentation de presque 120 000 par rapport à 1997.

Dans les années 1990, l'augmentation rapide du travail indépendant en pleine période de chômage élevé a suscité un intérêt croissant à son égard ainsi qu'à son rapport avec les

conditions macroéconomiques. Les gens se tournent-ils vers le travail indépendant parce qu'ils n'arrivent pas à trouver un emploi rémunéré convenable ou parce qu'ils sont attirés par les avantages liés à l'exploitation de leur propre entreprise (p. ex., l'indépendance ou un horaire de travail souple)?

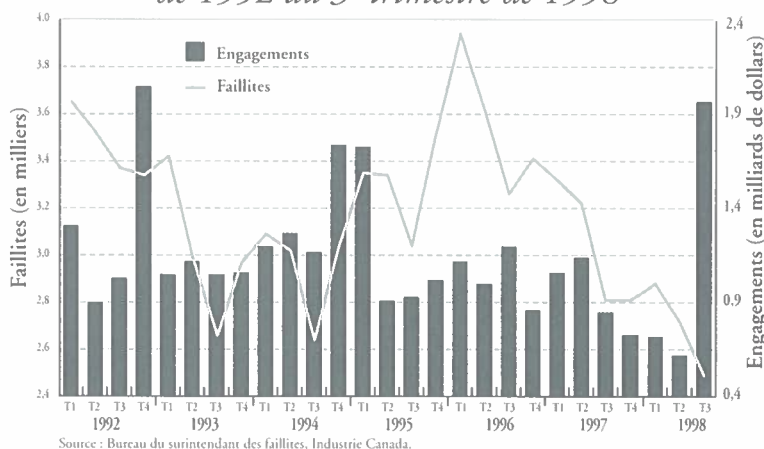
Dans deux études récentes, Z. Lin, J. Yates et G. Picot de Statistique Canada n'ont pu établir que les gens sont poussés vers le travail indépendant à cause des conditions pénibles du marché du travail, du moins pas au niveau global. En fait, il semble que la récente progression du travail indépendant soit en grande partie attribuable à divers facteurs non cycliques (p. ex., les changements démographiques et les améliorations technologiques). En outre, selon les constatations des auteurs des deux études, en moyenne 250 000 personnes par an ont opté pour le travail indépendant et près de 220 000 travailleurs indépendants ont délaissé ce régime de travail entre 1982 et 1994, ce qui a contribué à une augmentation nette constante de presque 30 000 travailleurs par an (voir le tableau 1). Les chiffres renvoient aux travailleurs indépendants non constitués en personne morale, pour qui le travail indépendant représente la principale source de revenu.

FAILLITES *commerciales*

Le nombre de faillites est passé de 2 715 au deuxième trimestre de 1998 à 2 486 au troisième, soit une baisse de 8,4 % (voir le graphique 5). Il s'agit d'une amélioration considérable par rapport aux 3 260 faillites commerciales enregistrées au troisième trimestre de 1996,

(suite à la page 6)

Graphique 5 : Faillites commerciales et engagements connexes du 1^{er} trimestre de 1992 au 3^e trimestre de 1998



*Tableau 1 : Mouvements d'entrée et de sortie du travail indépendant au Canada (1981-1995)**

	Nombre total (1)	Entrée Nombre (2)	Entrée Pourcentage (3)=(2)/(1)	Sortie Nombre (4)	Sortie Pourcentage (5)=(4)/(1)	Résultat net Nombre (8)=(2)-(4)	Résultat net Pourcentage (9)=(8)/(1)
1981	915 140	n.d.	n.d.	178 620	19,5	n.d.	n.d.
1982	931 240	194 750	20,9	175 470	18,8	19 280	2,1
1983	953 350	197 700	20,7	172 810	18,1	24 890	2,6
1984	988 590	208 030	21,0	194 820	19,7	13 210	1,3
1985	990 980	197 280	19,9	193 490	19,5	3 790	0,4
1986	1 019 390	221 760	21,8	198 280	19,5	23 480	2,3
1987	1 069 690	248 630	23,2	218 600	20,4	30 030	2,8
1988	1 099 470	248 370	22,6	227 110	20,7	21 260	1,9
1989	1 125 410	253 710	22,5	236 300	21,0	17 410	1,5
1990	1 159 370	269 500	23,2	240 580	20,8	28 920	2,5
1991	1 191 930	273 190	22,9	231 870	19,5	41 320	3,5
1992	1 253 290	293 330	23,4	231 750	18,5	61 580	4,9
1993	1 334 050	312 620	23,4	264 170	19,8	48 450	3,6
1994	1 400 760	330 810	23,6	284 730	20,3	46 080	3,3
1995	1 471 800	355 940	24,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Moyenne	1 126 964	257 544	22,4	217 757	19,7	29 208	2,5

* Pour les contribuables qui ont présenté une déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers et pour lesquels le travail indépendant représente la principale source de revenu dans l'année indiquée.

Source : Dossiers des T1 de Revenu Canada, selon des échantillons aléatoires de 10 %.





(suite de la page 5)

soit une baisse de 24 %. Toutefois, le passif lié aux faillites a considérablement augmenté au cours du trimestre, principalement en raison de la faillite d'une grande société en juillet 1998.

Les secteurs de la pêche et du piégeage affichent l'amélioration la plus marquée au chapitre des faillites par rapport à l'an dernier, soit un recul de 34 %. Viennent ensuite ceux du transport et de l'entreposage (31 %), du commerce de gros (26 %), de l'exploitation forestière et des services forestiers (17 %) ainsi que des intermédiaires financiers et des assurances (15 %). En revanche, on a observé une augmentation de près de 39 % du nombre de faillites dans les industries de l'exploitation des mines et des carrières et de l'exploration pétrolière.

PROFIL DES ENTREPRISES à l'échelle du pays

Les petites entreprises demeurent l'un des éléments moteurs de l'économie canadienne. Si ces entreprises n'ont pas le prestige des grandes, leur nombre élevé témoigne cependant de leur importance. Selon un récent rapport de Statistique Canada, on comptait au pays, en 1995, plus d'un million de petites entreprises dont les recettes brutes allaient de 25 000 \$ à 5 millions de dollars par an. Ces entreprises ont totalisé des recettes d'exploitation brutes de plus de 300 milliards et généré un emploi sur six au pays, soit près de 2,5 millions de travailleurs actifs sur un total de 13,5 millions.

Le ratio petites entreprises-population, qui est de 361:10 000 dans l'ensemble du pays, varie d'une région à l'autre. Il est le plus faible dans les provinces de l'Atlantique (187:10 000 à Terre-Neuve, 262:10 000 en Nouvelle-Écosse, 237:10 000 à l'Île-du-Prince-Édouard et 288:10 000 au Nouveau-Brunswick) et dans les Territoires du Nord-Ouest (242:10 000), et le plus élevé au Yukon (533:10 000), en Alberta (480:10 000) et en Colombie-Britannique (466:10 000).

La prédominance des petites entreprises est particulièrement marquée dans certains secteurs. Par exemple, 16 % des petites entreprises (recettes annuelles de 5 millions de dollars ou moins) se trouvent dans le secteur du commerce de détail; 14 %, dans celui de la construction; 13 %, dans celui des services aux

entreprises; 11 %, dans les autres industries de services; et seulement 5 %, dans le secteur de la fabrication. En revanche, 23 % des grandes entreprises (recettes annuelles supérieures à 5 millions de dollars) exercent leurs activités dans le secteur de la fabrication; 21 %, dans celui du commerce de gros; et 18 %, dans celui du commerce de détail (voir le tableau 2).

Tableau 2: Répartition des petites et grandes entreprises selon le secteur d'activité

Industrie	Répartition en pourcentage		
	Grandes	Petites	Écart
Agriculture, pêche et exploitation forestière	1,29	4,04	2,75
Mines	1,71	0,61	-1,10
Industrie manufacturière	23,19	4,85	-18,35
Construction	7,51	14,39	6,87
Transport	3,70	6,96	3,26
Services publics, y compris communications	1,08	1,08	0,01
Commerce de gros	20,99	6,02	-14,97
Commerce de détail	17,72	15,83	-1,89
Intermédiaires financiers et assurances	4,41	5,95	1,54
Services immobiliers et agences d'assurance	2,28	7,88	5,60
Service aux entreprises	5,01	12,94	7,93
Services gouv., d'enseignement et de santé	5,33	3,05	-2,28
Hébergement et restauration	1,87	5,58	3,70
Autres services	3,91	10,84	6,93
Toutes les industries	100,00	100,00	0,00

Tableau 3 : Recettes, dépenses et nombre d'emplois selon le secteur d'activité au Canada en 1995

	Fabrication		Services aux entreprises	
	(en milliers de dollars)		(% des recettes brutes)	
Moyenne des recettes d'exploitation brutes	623,6	174,5	100,0	100,0
Moyenne des dépenses totales	601,5	147,7	96,5	84,6
Coût des marchandises vendues	297,8	11,8	47,8	6,8
Traitements, salaires et avantages	172,5	65,7	27,7	37,7
Frais d'occupation	49,8	16,1	8,0	9,2
Charges financières	14,7	8,7	2,4	5,0
Frais généraux	17,2	6,9	2,8	4,0
Autres dépenses	49,4	38,6	7,9	22,1
Moyenne du bénéfice net	22,2	26,8	3,6	15,4
Nombre moyen d'employés rémunérés	5,2	1,7		

Source : *Profil des petites entreprises, 1995*, Statistique Canada.

La taille moyenne des petites entreprises varie d'un secteur à l'autre; par exemple, les recettes brutes d'une petite entreprise de fabrication se chiffraient en moyenne à 623 000 \$ en 1995. La majorité de ces entreprises (73 %) étaient constituées en société. Comme on peut s'y attendre, le coût des marchandises vendues représentait généralement la plus importante portion des dépenses (48 %). Les petites entreprises assurant des services aux entreprises (p. ex., les bureaux de placement et les cabinets d'experts-conseils en gestion) contrastaient grandement avec les entreprises de fabrication à plusieurs égards : par comparaison, leurs recettes brutes moyennes étaient inférieures (174 500 \$);

la proportion d'entreprises constituées en société était moins élevée (55 %); les traitements et salaires absorbaient une plus grande proportion des recettes brutes (38 % au lieu de 28 %) (voir le tableau 3). Par ailleurs, les petites entreprises de services comptaient en moyenne 1,7 employé, comparativement à 5,2 dans les petites entreprises de fabrication.

Les entreprises non constituées en société (soit les deux tiers de l'ensemble des entreprises), généralement beaucoup plus petites que les sociétés constituées en société, ont réalisé en moyenne des recettes brutes de 106 400 \$ en 1995, comparativement à 411 600 \$ pour les entreprises constituées en société. Par ailleurs, les entreprises non constituées en société avaient également un nombre moyen d'employés rémunérés inférieur (0,5 employé au lieu de 3,8) (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Recettes, dépenses et nombre d'emplois selon le type d'entreprise en 1995

	Non constituées en société (milliers de dollars)	Constituées en société (milliers de dollars)	Non constituées en société (% des recettes brutes)	Constituées en société (% des recettes brutes)
Moyenne des recettes d'exploitation brutes	106,4	411,6	100,0	100,0
Moyenne des dépenses totales	89,8	389,3	84,4	94,6
Coût des marchandises vendues	38,2	142,0	35,9	34,5
Traitements, salaires et avantages	11,4	104,7	10,7	25,4
Frais d'occupation	14,5	46,2	13,6	11,2
Charges financières	3,3	22,5	3,1	5,5
Frais généraux	5,8	14,3	5,5	3,5
Autres dépenses	16,5	59,6	15,5	14,5
Moyenne du bénéfice net	16,6	22,3	15,6	5,4
Nombre moyen d'employés rémunérés	0,5	3,8		

Source : *Profil des petites entreprises, 1995*, Statistique Canada.

En général, les entreprises non constituées en société affichent une rentabilité supérieure : leur bénéfice net atteint en moyenne 15,6 % des recettes brutes, comparativement à 5,4 % pour les entreprises constituées en société. Cependant, les propriétaires des entreprises non constituées en société tirent leurs revenus directement des bénéfices, tandis que les propriétaires des entreprises constituées en société peuvent déduire leur traitement ou salaire personnel à titre de dépense.

On observe des différences régionales entre les entreprises (voir le tableau 5). Par exemple, les petites entreprises du Québec et de l'Ontario ont affiché en 1995 les recettes brutes moyennes les plus élevées (313 200 \$ et 295 200 \$ respectivement). En outre, ces deux provinces regroupaient environ 70 % des petites entreprises de fabrication. Les petites entreprises des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon enregistraient les recettes brutes moyennes les plus faibles (156 600 \$ et 161 700 \$ respectivement).

On observe également des différences quant au nombre moyen d'employés rémunérés. C'est à Terre-Neuve que leur nombre était le plus élevé, soit 2,9 employés par entreprise; venaient ensuite le Québec et le Manitoba, avec 2,8 employés. En revanche, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest comptaient le nombre moyen d'employés rémunérés le moins élevé, soit respectivement 0,8 et 1,0 employé par entreprise. Les différences entre les provinces et les territoires sont en partie attribuables à la diversité des structures industrielles et à la combinaison des types d'entreprises dans l'ensemble du pays.

Tableau 5 : Recettes, dépenses et nombre d'emplois selon la province ou le territoire en 1995

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
	(en milliers de dollars)											
Moyenne des recettes brutes	270,4	200,4	272,1	274,8	313,2	295,2	280,0	217,4	264,2	260,1	161,7	156,6
Moyenne des dépenses totales	262,7	185,1	256,3	259,8	293,0	274,1	260,0	199,4	243,8	241,3	131,9	141,9
Coût des marchandises vendues	108,6	70,8	103,7	97,8	122,7	101,2	101,0	70,0	83,1	78,9	31,4	36,3
Traitements et salaires	61,9	37,8	60,9	62,0	67,8	67,7	64,6	43,8	64,7	67,5	27,6	31,9
Frais d'occupation	30,3	25,2	29,7	34,7	35,2	32,4	32,2	32,7	34,9	31,0	23,5	23,1
Charges financières	13,0	14,2	13,8	12,6	16,5	14,6	12,4	10,8	12,7	14,7	12,9	15,1
Frais généraux	11,5	7,1	10,9	12,0	10,7	11,4	11,5	9,0	10,1	9,9	7,5	8,5
Autres dépenses	37,2	29,8	37,3	40,8	40,1	46,8	38,1	33,1	38,2	39,2	29,1	27,0
Moyenne du bénéfice net	7,7	15,4	15,8	15,0	20,2	21,1	20,1	18,0	20,4	18,8	29,8	14,7
Nombre moyen d'employés rémunérés	2,9	1,7	2,5	2,7	2,8	2,3	2,8	1,9	2,4	2,3	0,8	1,0

Source : *Profil des petites entreprises, 1995*, Statistique Canada.

FAITS

nouveaux

L'@vantage électronique Stratégie canadienne sur le commerce électronique

Le commerce électronique est en voie de transformer radicalement l'économie mondiale. Selon une étude menée récemment par Forrester Research, la valeur globale des ventes sur Internet pourrait atteindre 3,2 billions de dollars américains d'ici 2003, soit 17,5 % de l'ensemble des ventes mondiales. Si le commerce électronique sur Internet progresse déjà très rapidement au Canada, Forrester prévoit qu'il commencera à y connaître une croissance prodigieuse d'ici 2001. La majeure partie de cette croissance sera attribuable aux transactions interentreprises et intra-entreprises effectuées sur Internet; toutefois, les transactions entre entreprises et consommateurs continueront de progresser et deviendront un important facteur incitant les entreprises à transiger en direct. À l'heure actuelle, 37 % des Canadiens ont déjà accès à Internet et 17 % d'entre eux ont fait un achat en direct en 1998. Les petites et moyennes entreprises (PME) ont une foule d'occasions

d'accéder à des marchés inexploités et d'accroître leur rendement et leur efficacité grâce au commerce électronique.

En septembre 1998, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé la stratégie fédérale visant à faire du Canada un chef de file mondial dans ce domaine d'ici l'an 2000. La Stratégie canadienne sur le commerce électronique vise quatre grands objectifs :

Instaurer la confiance dans l'économie numérique : renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises dans le commerce électronique en réglant les problèmes de sécurité ainsi que de protection des consommateurs et des renseignements personnels.

Clarifier les règles du marché : éliminer les obstacles au commerce électronique en actualisant les règles de fonctionnement du marché, notamment les cadres juridique et commercial, les questions financières et la fiscalité ainsi que la protection de la propriété intellectuelle.

Renforcer l'infrastructure de l'information : veiller à ce que les réseaux contribuent à la croissance du commerce électronique et permettent l'interopérabilité.

Concrétiser les possibilités : maximiser le potentiel du commerce électronique au chapitre des emplois et de la croissance en perfectionnant les compétences, en faisant de la sensibilisation et en mettant en évidence le leadership des administrations publiques à titre d'utilisateurs modèles.

La réalisation de ces objectifs repose sur la concertation des efforts de tous les acteurs de l'économie numérique, y compris les PME. L'apport de ces entreprises à la croissance économique, à la création d'emplois et au développement communautaire est primordial. Le commerce électronique permettra de transformer les activités commerciales en réduisant le coût des transactions, du marketing et des communications, en améliorant le réseautage, en offrant des possibilités d'alliances virtuelles et en permettant l'expansion à l'échelle mondiale. Les PME canadiennes assurent leur présence en direct pour saisir ces occasions. Selon un sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 43 % des PME canadiennes avaient accès à Internet en 1998, soit près de trois fois plus qu'en 1996.

Le gouvernement du Canada, en étroite collaboration avec les entreprises et les consommateurs, travaille à mettre au point la Stratégie canadienne sur le commerce électronique. Industrie Canada a pour sa part instauré plusieurs programmes d'aide pour les PME qui veulent s'initier au commerce électronique. Ainsi, le Programme d'accès communautaire a pour objet de relier à Internet toutes les collectivités canadiennes rurales et urbaines d'ici l'an 2000. Le projet pilote des Comptoirs commerciaux communautaires permet à des entreprises de présenter leurs produits et services au monde entier. Le programme Étudiants bien branchés offre sur place une formation de qualité à faible coût aux dirigeants de PME désireux d'explorer le monde virtuel pour leurs affaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le commerce électronique, visitez le site Web du Groupe de travail sur le commerce électronique (<http://e-com.ic.gc.ca>) et le site *Strategis* d'Industrie Canada (<http://strategis.ic.gc.ca>).

Bulletin trimestriel sur la petite entreprise Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise

Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* est publié par le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie Canada. Il permet de connaître en un clin d'œil les plus récentes tendances dans le secteur de la petite entreprise au Canada.

Veuillez faire parvenir vos commentaires à :
Rizak Abdullahi, rédacteur
Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise
Industrie Canada
Bureau 505A
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-3601
Télécopieur : (613) 954-5492
Adresse électronique : abdullahi.rizak@ic.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Industrie Canada) 1999

ISSN 1205-9099

52657B



Contient 10 p. 100
de matières recyclées